



Département de l'Oise
Arrondissement de Clermont
Canton de Pont-Sainte-Maxence

MAIRIE DE SAINT-MARTIN-LONGUEAU

CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MARS 2016 21H00.

Présents : M. Michel COLLETTE, Maire, M Eric BARRUET, M Denis MESSIO, M Philippe POULAIN, M François LAURENT, M Bruno PUIS, M Médéric PARROT, Jean-Pierre WRZCHOL, Mme Nadège ROELENS, Mme Michelle CHAMBRELENT, Mme Odile CORDIER, Mme Nicole DIMINO, Mme Christine NEIVA TORRES (arrivée après l'approbation du PV).

Absentes excusées :

- Mme Marie-Claire VERCRUYSSSE ayant donné procuration à Mme Odile CORDIER.
- Mme Isabelle FORTE ayant donné procuration à M Eric BARRUET.

A été nommé(e) secrétaire : M Philippe POULAIN.

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 10 mars 2016.
- Budget communal et budget assainissement :
 - Vote du compte administratif 2015.
 - Vote du compte de gestion 2015.
 - Affectation du résultat 2015.
 - Vote du budget primitif 2016.
- Budget communal :
 - Vote des taux des 3 taxes 2016.
- Questions diverses.

Ordre du jour supplémentaire :

- Augmentation de la taxe sur l'assainissement.
- Versement du PASS seniors pour le Club des Mésanges.

APPROBATION DU P V DU 10 MARS 2016

Monsieur Médéric PARROT signale que pour lui, le procès-verbal ne reflète pas les débats.

Vote pour : 13.

Vote contre : 2.

COMPTE ADMINISTRATIF 2015 (délibération n°01-31/03/2016)

L'Adjointe aux finances, commente l'état présenté (ci-joint) concernant les comptes de l'année 2015

Monsieur le Maire quitte la séance et Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL, doyen des membres du conseil municipal, assure la présidence et propose de voter le compte administratif 2015 dont les totaux ont été présentés comme suit :

Fonctionnement dépenses :	910 510.51 €
Fonctionnement recettes :	1 325 008.25 €
Excédent de fonctionnement :	414 497.74 €

Investissement dépenses :	346 253.22 €
Investissement recettes :	283 054.33 €
Déficit :	63 198.89 €

Excédent cumulé :	351 298.85 €
-------------------	--------------

Vote pour :	13.
Vote contre :	2.

**COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(délibération n°02-31/03/2016)**

Après présentation des comptes, Monsieur le Maire quitte la séance, Monsieur Jean-Pierre WRZOCHOL, doyen des membres du conseil municipal assure la présidence de la séance et propose de voter le compte administratif 2015 du budget annexe assainissement dont les totaux ont été présentés comme suit :

Fonctionnement dépenses :	382.52 € €
Fonctionnement recettes :	34 059.44 €
Excédent de fonctionnement :	33 676.92 €

Investissement dépenses :	18 663.91 €
Investissement recettes :	5 990.74 €
Déficit :	12 673.17 €

Excédent cumulé :	21 003.75 €
-------------------	-------------

Vote pour :	13.
Vote contre :	2.

Monsieur le Maire, reprend la présidence de la séance.

COMPTE DE GESTION 2015 (délibération n°03-31/03/2016)

Monsieur le Maire rappelle les chiffres du compte de gestion établi par le receveur qui sont identiques au compte administratif 2015.

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

**COMPTE DE GESTION 2015 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(délibération n°04-31/03/2016)**

Monsieur le Maire rappelle les chiffres du compte de gestion du budget annexe d'assainissement qui sont identiques au compte administratif 2015.

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

AFFECTATION DU RESULTAT 2015 (délibération n°05-31/03/2016)

Monsieur le Maire rappelle les chiffres ci-dessous :

Excédent de fonctionnement : 414 497.74 €

Déficit d'investissement : 63 198.89 €

RAR dépenses : 197 747.00 €

RAR recettes : 25 850.00 €

Résultat net d'investissement : 235 095.89 €

Affectation à l'investissement : 235 095.89 €

Excédent à reprendre en
fonctionnement : 179 401.85 €

Votre pour : 13.
Vote contre : 2.

**AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(délibération n°06-31/03/2016)**

Monsieur le Maire rappelle les chiffres ci-dessous :

Excédent de fonctionnement : 33 676.92 €

Déficit d'investissement : 12 673.17 €

RAR dépenses : /

RAR recettes : /

Affectation à l'investissement : 12 673.17 €

Excédent à reprendre en
fonctionnement : 21 003.75 €

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

BUDGET PRIMITIF 2016 DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT
(délibération n°07-31/03/2016)

Après présentation du détail des prévisions, Monsieur le Maire demande aux membres du conseil municipal de voter le budget primitif 2016 du budget annexe d'assainissement.

Fonctionnement dépenses et recettes : 27 718 €
Investissement dépenses et recettes : 33 326 €

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

AUGMENTATION DE LA TAXE SUR L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF
(délibération n°08-31/03/2016)

Monsieur le Maire rappelle que les travaux envisagés de la dorsal nord devront être effectués dans les années à venir et que le coût de ceux-ci devra être pris en charge par la M.49. Il est proposé, en vue de financer ces travaux, de passer la taxe sur l'assainissement collectif de 0,20 €/m³ à 0,50 €/m³ à compter du 2^{ème} semestre 2016.

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

BUDGET PRIMITIF 2016
(délibération n°09-31/03/2016)

Après la présentation des prévisions dépenses et recettes 2016 et débat de l'assemblée, Monsieur le Maire propose de passer au vote du budget primitif (voir document ci-joint).

Fonctionnement dépenses et recettes : 1 163 399 €
Investissement dépenses et recettes : 1 811 746 €

Vote pour : 13.
Vote contre : 2.

TROIS TAXES 2016
(délibération n°10-31/03/2016)

Les membres du conseil municipal décident de maintenir les taux à savoir :

- Taxe d'habitation : 9.50%
- Taxe foncière : 20.50%
- Taxe foncière non bâtie : 52.00 %

Vote pour : 15

PASS SENIORS DU CLUB DES MESANGES
(délibération n°11-31/03/2016)

Monsieur Eric BARRUET a été saisi d'une demande de l'association du club des Mésange afin qu'ils puissent bénéficier du versement du PASS seniors (390 €) durant les prochaines semaines, les inscriptions se faisant dès le mois de janvier de chaque année et non en septembre comme dans la majorité des associations.

Votre pour : 15.

QUESTIONS DIVERSES

Monsieur Bruno PUIS demande pourquoi il n'a pas reçu de convocation pour la commémoration du 19 mars dernier.

Monsieur le Maire répond que c'est la FNACA comme chaque année qui se charge d'organiser cette commémoration.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 21h50.

Michel COLLETTE	Eric BARRUET	Denis MESSIO	M-Claire VERCRUYSSSE	Nadège ROELENS
			Procuration à Odile CORDIER	
François LAURENT	Odile CORDIER	Médéric PARROT	Michelle CHAMBRELENT	Isabelle FORTE

				Procuration à Eric BARRUET
Nicole DIMINO	Philippe POULAIN	Bruno PUIS	Jean-Pierre WRZOCHOL	Christine NEIVA TORRES